



LA FABRIC 

LIEU DE RÉPÉTITIONS ET DE RÉSIDENCE
DU FESTIVAL D'AVIGNON

UN LIEU DE RÉPÉTITIONS ET DE RÉSIDENCE POUR LES ARTISTES DU FESTIVAL D'AVIGNON

Défendue par Hortense Archambault et Vincent Baudriller dès leur premier mandat de directeurs, la construction d'un lieu de répétitions et de résidence, destiné aux artistes invités à créer des spectacles pour le Festival d'Avignon, est un élément clé du développement de ce dernier. Ce projet devient aujourd'hui réalité sur une parcelle de terrain située à l'intersection des quartiers de Monclar et de Champfleury, mise à disposition par la Ville d'Avignon.

Ce lieu, destiné à fabriquer des spectacles pour le Festival d'Avignon, a été baptisé la FABRICÀ. Il a été dessiné par l'architecte Maria Godlewska, désignée en septembre 2011 par un jury présidé par Louis Schweitzer. Le Festival d'Avignon en assure la maîtrise d'ouvrage, assisté de Citadis. Les travaux débiteront en mai 2012 pour une livraison en juin 2013.

Ce projet est réalisé grâce au soutien de l'État et des différentes collectivités territoriales : la Ville d'Avignon, le Département de Vaucluse et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces quatre partenaires financent à parts égales un budget total de 10 millions d'euros hors taxes.



COUR D'ENTRÉE DU LIEU DE RÉPÉTITIONS ET DE RÉSIDENCE DU FESTIVAL D'AVIGNON

Ministère de la Culture et de la Communication



Avec la FABRICÀ, le plus prestigieux des festivals des arts de la scène va écrire une nouvelle page de son histoire. Grâce à l'engagement de son président Louis Schweitzer et de ses directeurs Hortense Archambault et Vincent Baudriller, je suis convaincu que le lieu de répétitions et de résidence conçu par Maria Godlewska constituera, dès 2013, un outil exemplaire à la fois pour l'ancrage de la création théâtrale en Avignon en dehors de la période festivalière et pour la démocratisation culturelle.

En offrant un lieu de travail et de convivialité aux artistes, la FABRICÀ va en effet s'inscrire sur la durée et consacrer Avignon comme laboratoire pour la création et les arts de la scène tout au long de l'année. En construisant des liens nouveaux avec les habitants d'Avignon et de la région, elle va également constituer un équipement majeur pour la requalification urbaine des quartiers Ouest de la ville.

Il s'agit là d'un projet exemplaire de ce que peut produire une collaboration étroite entre l'État et les collectivités territoriales, en l'occurrence la Ville qui bénéficie de la très forte implication de Marie-Josée Roig pour la culture en Avignon, le Conseil général de Vaucluse et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet engagement commun, qui se concrétise l'année même du centenaire du créateur du Festival, va donner un nouveau souffle aux valeurs que portait Jean Vilar.

Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication

Ville d'Avignon



La création de la FABRIC^A constitue le point d'orgue d'une ambitieuse politique de requalification urbaine du quartier Ouest, initiée voici plus de dix ans. Ce chantier, qui prévoit également la construction de l'École supérieure d'Art, s'inscrit en effet dans une profonde transformation du secteur lancée en 2000 avec la réhabilitation du quartier Champfleury puis, depuis quelques années déjà, avec l'opération de rénovation urbaine du quartier Monclar.

Aujourd'hui, alors que ces deux chantiers redessinent le quartier et insufflent un dynamisme nouveau, l'implantation du projet culturel de la FABRIC^A et de l'École supérieure d'Art achève une transformation en profondeur, au cœur du quartier et de ses habitants.

Ainsi ce projet est parfaitement cohérent avec la volonté de la municipalité d'associer les quartiers au développement culturel d'Avignon et de favoriser la rencontre entre les habitants et le monde artistique.

Grâce à cette implantation de la FABRIC^A et de l'École supérieure d'Art, c'est l'ensemble de la politique de requalification du quartier Ouest de la ville qui est valorisée pour le plus grand bénéfice des habitants.

Marie-Josée Roig, Députée-Maire d'Avignon, Ancien Ministre

Département de Vaucluse



Conscient de l'intérêt et de la nécessité pour le Festival d'Avignon de s'ancrer plus encore en Vaucluse, de développer ses capacités de production artistique, notamment en accueillant de grands spectacles, de permettre au territoire de bénéficier de la présence d'artistes durant l'année, le Conseil général soutient la volonté du Festival de disposer d'un lieu de travail permanent et de représentation publique temporaire.

De 2012 à 2014, le Conseil général va contribuer financièrement à 25 % du coût de cet équipement, soit environ 2,5 millions d'euros.

Le Département se réjouit de voir se concrétiser ce projet, nécessaire au Festival d'Avignon pour figurer parmi les grands festivals d'arts vivants du monde.

Fidèle à ses engagements, le Département a œuvré pour que ce nouvel équipement public s'implante entre deux quartiers en mutation (Champfleury et Monclar) afin de favoriser la mixité et la sensibilisation de nouveaux publics, ce qui entre pleinement dans la stratégie de développement culturel du Département.

Claude Haut, Sénateur de Vaucluse, Président du Conseil général

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui œuvre pour le développement culturel de son territoire, accompagne le Festival d'Avignon depuis de nombreuses années. Elle le soutient à hauteur de 541 000 € en 2012 et consacre également, dans le cadre du Contrat de projets État-Région 2007-2013, une enveloppe de 2,5 M € à la construction de la FABRIC^A.

Lieu de travail pour les artistes coproduits par le Festival, la FABRIC^A pourra également accueillir 600 spectateurs au sein d'une salle de répétitions de 900 m². Cet équipement permettra au Festival d'Avignon d'amplifier ses capacités de production artistique et de s'adresser, tout au long de l'année, à tous les publics en accueillant, hors saison estivale, des équipes artistiques répétant leurs créations en perspective du Festival. Les rencontres entre artistes, techniciens, scolaires et associations de quartier, seront ainsi facilitées et encouragées dans un parti pris d'ouverture et de sensibilisation.

Michel Vauzelle, Député, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ancien Ministre

LES FONDEMENTS DU PROJET

Le Festival d'Avignon doit affronter plusieurs défis pour rester, dans les prochaines décennies, ce grand festival de création pour les arts de la scène, à la fois référence internationale et touchant un large public. La construction d'un lieu de répétitions et de résidence lui permettra de mieux accompagner les artistes dans leurs créations, d'accueillir de grands spectacles et de renforcer, toute l'année, son lien avec son territoire et son ouverture à tous les publics.

Dans un contexte économique difficile où les soutiens financiers pour la culture sont fragilisés en France comme à l'étranger, le Festival doit préserver sa capacité de production qui lui permet de présenter des créations originales avec des artistes reconnus internationalement ou de jeunes talents émergents, dans des lieux souvent atypiques à l'image de la Cour d'honneur du Palais des papes. Aujourd'hui, le Festival d'Avignon évolue dans un contexte beaucoup plus concurrentiel en raison de la multiplication de festivals dans les grandes villes européennes disposant de budgets bien supérieurs au sien. Grâce à ce nouveau lieu de répétitions et de résidence, le Festival pourra offrir un outil de travail performant aux artistes qui créent un spectacle pour Avignon. Cela représente un véritable apport en production, d'autant plus que les frais de séjour seront réduits par l'existence de logements et que la simplicité d'utilisation technique de la salle entraînera de faibles coûts de fonctionnement.

La taille de la salle a été pensée pour pouvoir concevoir des créations pour tous les grands lieux du Festival. Les répétitions des projets s'étalant dans le temps, la FABRIC^A pourra accueillir, chaque année, une dizaine d'équipes artistiques pour une durée de plusieurs semaines, à l'occasion d'une période de recherche ou de répétitions. L'intervention du Festival dans le montage des productions des spectacles est un gage de liberté artistique dans les choix des projets qui seront accompagnés.

En juillet, pour la durée du Festival, la salle de répétitions se transformera en un théâtre couvert de 600 places, avec une scène de taille et de hauteur suffisantes pour accueillir de grandes productions, aux besoins scénographiques et technologiques importants, à seulement 900 mètres des remparts. Pareil équipement fait aujourd'hui défaut à Avignon et à ses alentours.

Enfin, l'un des enjeux du Festival d'Avignon, depuis sa création par Jean Vilar en 1947, est de s'adresser à tous les publics. Le Festival est un symbole de cette démocratisation culturelle pensée après la Seconde Guerre mondiale. Son lieu de répétitions et de résidence s'ouvrira occasionnellement, pendant les processus de création, aux habitants d'Avignon, et notamment à ceux des quartiers de Monclar et de Champfleury. La FABRIC^A constituera alors un véritable lieu de rencontre et de rassemblement autour du Festival.

Le projet architectural de Maria Godlewska est à l'image du Festival d'Avignon : inventif et ambitieux, chaleureux et simple. Il doit être un lieu agréable pour les artistes du monde entier qui viendront y créer, simple à utiliser pour ne pas être coûteux et s'intégrer naturellement dans son environnement.

La FABRIC^A dotera le Festival et la Ville d'un outil référent en Europe, véritable laboratoire de recherche et d'innovation qui accompagnera les artistes et les spectateurs dans leur exploration de la création artistique. Elle ouvre une nouvelle étape dans la grande histoire du Festival, toujours en mouvement.

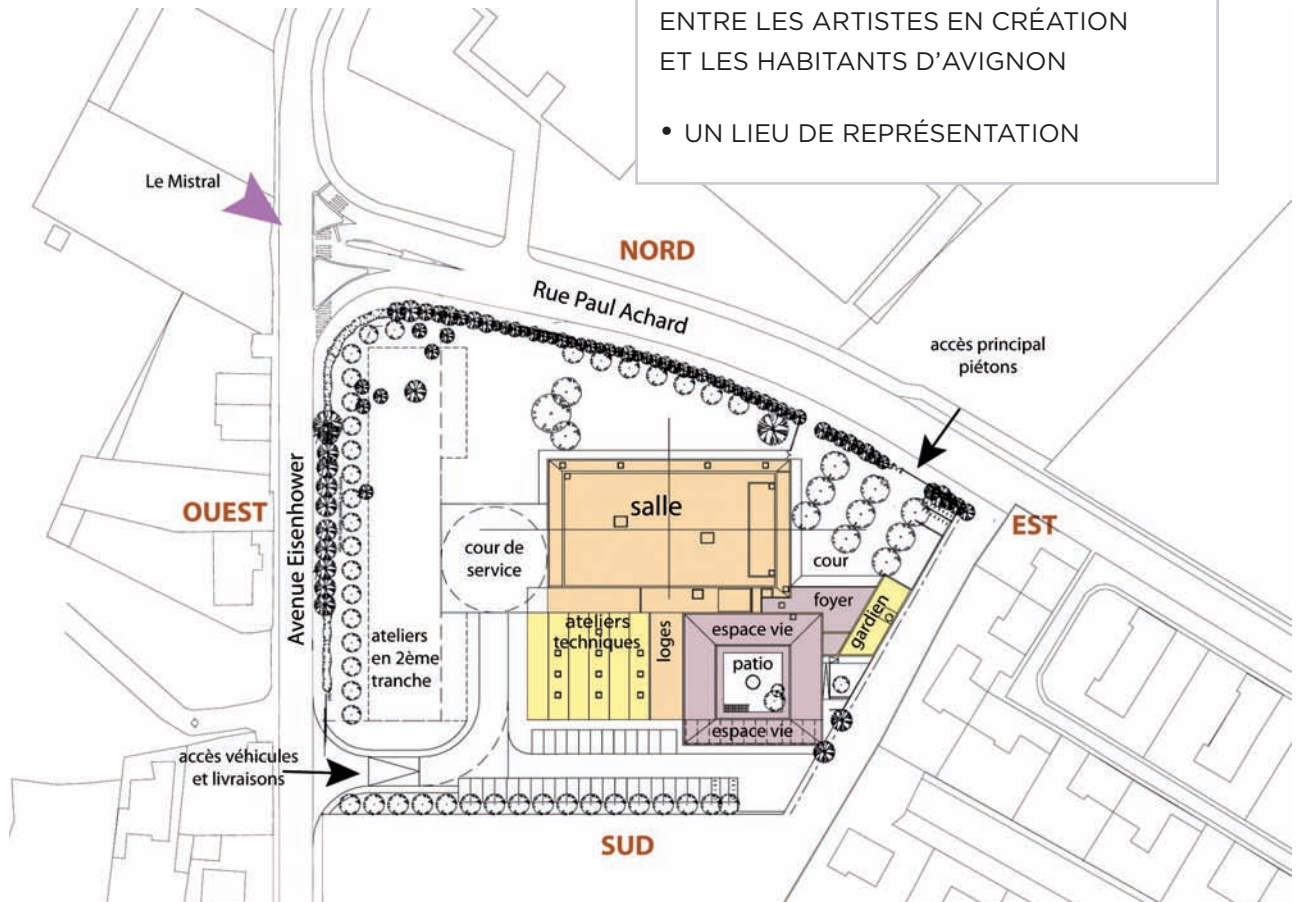
Hortense Archambault et **Vincent Baudriller**
directeurs du Festival d'Avignon



LE TERRAIN OÙ SERA IMPLANTÉ LE FUTUR LIEU DE RÉPÉTITIONS ET DE RÉSIDENCE DU FESTIVAL D'AVIGNON

UN BÂTIMENT, TROIS DESTINATIONS

- UN ESPACE DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE POUR LES ARTISTES
- UN LIEU DE RENCONTRE ENTRE LES ARTISTES EN CRÉATION ET LES HABITANTS D'AVIGNON
- UN LIEU DE REPRÉSENTATION



LA SÉLECTION DU PROJET

Maître d'ouvrage de cette réalisation, le Festival d'Avignon a organisé un concours d'architecture sous l'égide d'un jury présidé par Louis Schweitzer, président du conseil d'administration du Festival d'Avignon, et composé de quinze personnalités :

- quatre représentants des tutelles
Michèle Durand pour l'État, Marie-Françoise Rozenblit pour la Ville d'Avignon, Michel Tamisier pour le Département de Vaucluse et Cécile Helle pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- trois personnes qualifiées
Christiane Bourbonnaud, Denis Chastanier, Jean-Pierre Vincent ;
- quatre architectes
Anthony Béchu, Michèle Kergosien, Alain-Charles Perrot et Jean-Paul Cassulo, représentant l'Ordre régional des architectes ;
- d'un scénographe
Jean-Paul Chabert ;
- des deux directeurs du Festival d'Avignon, Hortense Archambault et Vincent Baudriller.

Le choix de ce jury s'est porté, le 22 septembre 2011, sur le projet architectural conçu par Maria Godlewska.

LE PROJET ARCHITECTURAL

LES INTERVENANTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

maître d'ouvrage : Festival d'Avignon

assistance : Jean Adaoust

mandataire : Citadis

contrôle technique et CSPS : Socotec

AMO Insertion : Sagacité

MAÎTRISE D'ŒUVRE

architecte : Architecture Maria Godlewska

scénographe : Thierry Guignard

acousticien : Echologos

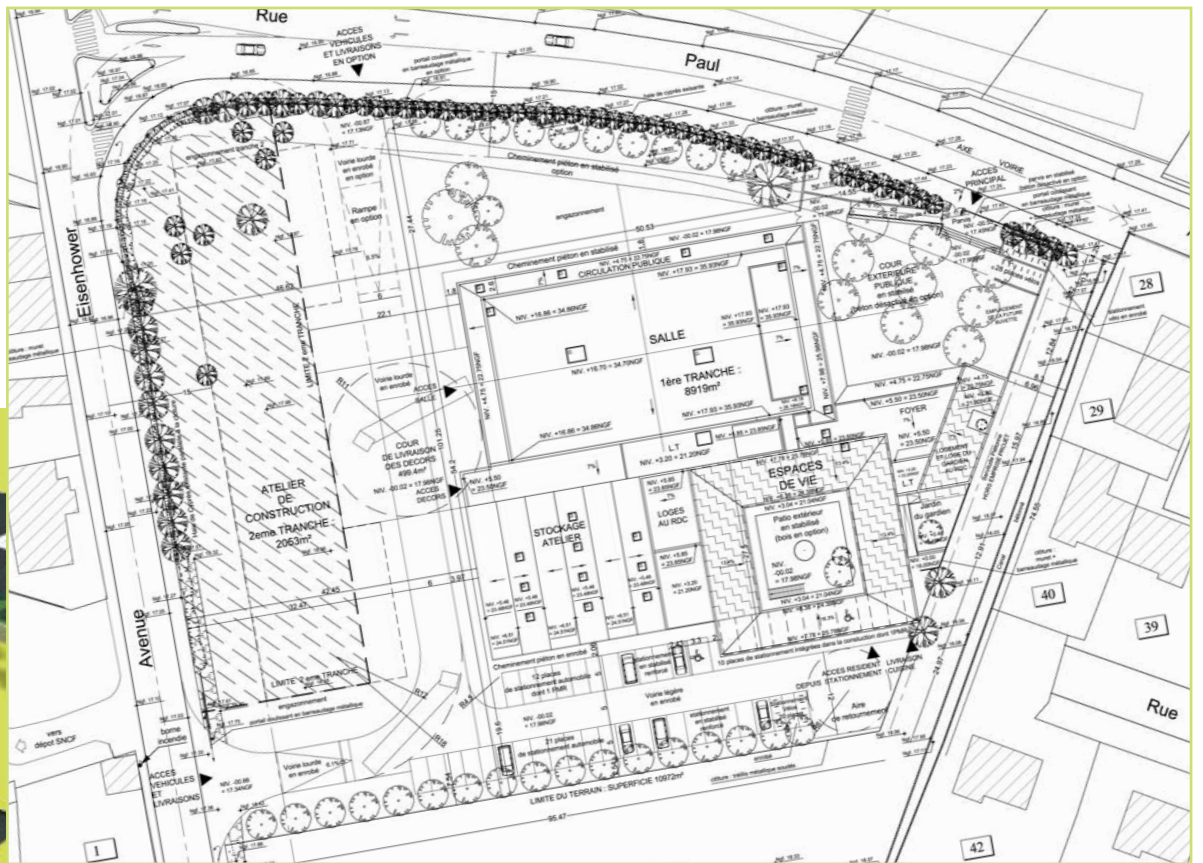
bureau d'études tous corps d'état :

Cap Ingélec

bureau d'études structures :

Batiserf Ingénierie





QUELQUES CHIFFRES

surfaces du bâtiment : 3 920 m²

- salle de répétitions, loges et circulations publiques : 1 320 m²
 - logements, lieu de vie et foyer : 1 270 m²
 - espaces techniques et logement gardien : 1 330 m²
- hors circulations extérieures et parking

superficie de la parcelle attribuée :

- 9 000 m² pour la salle de répétitions, l'espace de vie et les ateliers techniques
- 2 000 m² pour la 2^e tranche (atelier de construction)

coût total : 10 M € H.T. dont 7 M € de travaux

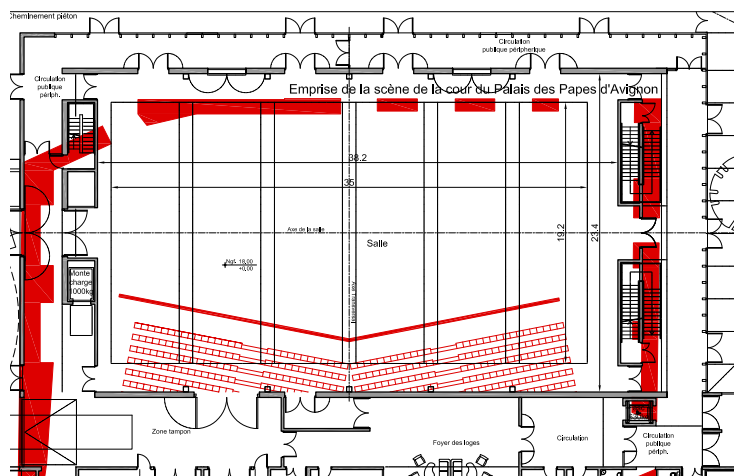
budget financé à parts égales par l'État, la Ville d'Avignon, le Département de Vaucluse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

durée des travaux : mai 2012 à juin 2013

UN LIEU CONSTITUÉ DE TROIS UNITÉS RELIÉES ENTRE ELLES

Une salle de répétitions

De dimensions conséquentes (38,2 mètres par 23,4 mètres), dotée d'une belle hauteur (10,5 mètres sous passerelles, 12 mètres sous grill) et totalement isolée phoniquement, elle permettra de répéter des spectacles destinés à tous les lieux du Festival, y compris la Cour d'honneur du Palais des papes. Conçue comme un outil flexible, modulable et transformable, cette salle de travail pourra en effet fonctionner dans de nombreuses configurations. Les spectacles destinés à la Cour d'honneur pourront être travaillés dans la longueur de la salle, tandis que ceux destinés aux plateaux des cloîtres ou des gymnases pourront l'être dans le sens de la largeur.



En juillet, ses dimensions et ses caractéristiques techniques permettront l'accueil de grands spectacles dont les contraintes techniques rendaient impossible leur présentation dans d'autres lieux d'Avignon. Dans un dispositif de représentation frontale, elle pourra accueillir une jauge de 600 spectateurs.

CI-CONTRE, PLAN DE LA SALLE DE RÉPÉTITIONS AVEC, EN ROUGE, L'EMPRISE DE LA SCÈNE DE LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES. CI-DESSOUS, UNE VUE DE LA SALLE.



Un espace de vie

Attenant à la salle de répétitions, différents espaces permettront aux équipes de vivre et de travailler dans de bonnes conditions.

Inspirée des cloîtres avignonnais et articulée autour d'un patio central, la partie « résidence » du bâtiment, accueillera, au sein de son premier étage, 18 logements pour une ou deux personnes, d'une superficie de 18 m². Au rez-de-chaussée, une salle à manger et une grande cuisine fourniront aux résidents une totale autonomie en matière de restauration. Un bureau destiné aux administratifs des compagnies complétera cet espace.

Privilégiant le matériau bois, cet espace offrira un cadre de vie chaleureux et convivial, protégé du mistral et du soleil. Relié à cet espace, un foyer permettra aux artistes de se détendre mais aussi de travailler, de façon individuelle ou collective, en marge du travail sur le plateau. C'est dans ce foyer que pourront s'imaginer des rencontres entre les artistes et le public.



L'INTÉRIEUR D'UN STUDIO



LE PATIO AU CENTRE DE L'ESPACE DE VIE. AU REZ-DE-CHAUSSÉE, LA CUISINE, LA SALLE À MANGER ET LES LOGES. À L'ÉTAGE, LES HABITATIONS.

Des espaces techniques

Parce qu'un spectacle se répète mais se fabrique aussi, des espaces techniques seront à la disposition des équipes accueillies en résidence.

Au-delà du local de stockage de 200 m² lié à l'activité de la salle et destiné à recevoir son matériel technique (son, lumière, gradin, pen-drillons...), un atelier d'une superficie équivalente permettra de réaliser de petits travaux de menuiserie et de serrurerie.

Aux côtés de ces deux espaces, un studio audio-visuel permettra l'élaboration de matériaux sonores et/ou vidéo pour les créations en cours.

Une seconde phase de travaux, au financement à trouver, prévoit la réalisation d'ateliers de construction de décors.



UNE VUE DES ESPACES TECHNIQUES

LE MOT DE L'ARCHITECTE, MARIA GODLEWSKA



Le projet architectural que nous avons conçu répond aux objectifs du Festival d'Avignon en combinant trois fonctions majeures au sein d'un même lieu, à savoir être un lieu de vie et de travail au quotidien pour des artistes, tout en devenant un lieu de représentation phare lors du Festival et également un espace d'accueil et de rencontre avec les publics. Les facteurs qui ont conduit notre réflexion sont la relation à la ville et à ses habitants, le climat, l'expression architecturale, la technicité des équipements scéniques et l'économie du projet.

L'équipement comportera une salle de répétitions et de spectacles, permettant l'accueil dans un dispositif frontal de 600 spectateurs, un espace de

vie comportant 18 studios pour les artistes résidents, un foyer commun au public et aux artistes et une partie technique ouverte sur l'aire de livraison. Ces espaces sont accompagnés par les locaux annexes et les circulations nécessaires pour le bon fonctionnement d'un équipement de ce type.

De par la disposition des espaces, l'évidente relation et séparation des fonctions est lisible et claire, de l'extérieur comme de l'intérieur du bâtiment. Le projet se développe autour d'un axe structurant Est-Ouest qui distribue l'ensemble des fonctions.

La salle de répétitions, objet en soi, sera réalisée en matériaux permettant un isolement acoustique très performant, tout en assurant l'inertie thermique du bâtiment. Conçue comme un bloc, sculpté et solide, la salle de répétitions se dressera dans le site, en retrait de la rue et derrière la végétation.

La façade du foyer et les galeries publiques ceinturant la salle seront réalisées en structure légère en bois, dont les parois composées en mélange de verre et de polycarbonate offriront transparence et luminosité, jusque dans la salle.

L'espace de vie des résidents s'articulera autour du patio. L'aspect naturel et chaleureux du bois allié à la simplicité formelle de cette maison permettra aux artistes de se sentir « chez eux », mais également d'apporter le calme et l'inspiration nécessaires à la création.

La volumétrie de la partie technique se composera d'un soubassement en béton et d'un bardage de couleur rouge, en toiture et en partie haute des façades.

L'architecture de ce bâtiment a été pensée pour offrir un lieu accueillant et de haute technicité à tous les utilisateurs : artistes, techniciens et spectateurs.

Maria Godlewska, architecte du projet

Architecte DPLG de l'École Paris-Villemin et ingénieur architecte de l'École polytechnique de Varsovie, **Maria Godlewska** a tout d'abord exercé au sein de l'agence V. Fabre - J. Perrottet, avant de fonder sa propre structure, Architecture Maria Godlewska, en 1995. Orientée vers les équipements publics et culturels avec salle de spectacles, mais également vers d'autres secteurs, l'agence développe ses projets au plan national et international, notamment avec la Pologne.

Quelques-unes de ses réalisations : restructuration du Théâtre municipal de Bayonne Scène nationale (64), restructuration du Théâtre de Cusset (03), réhabilitation/extension du Palais du Littoral à Grande-Synthe (59), aménagement de la Salle de spectacles Gérard Philipe à Boussy-Saint-Antoine (91), création du restaurant du Musée de l'air et de l'espace au Bourget (93).

Quelques projets en cours d'études ou de chantier : construction de l'espace culturel et festif de Châteaubernard (16), réhabilitation du Palais des congrès Atlantia à La Baule (44), construction de l'espace culturel de Saint-Egrève (38) (architectes associés : Grima et Loussouarn), construction d'un immeuble de bureaux à Bobigny pour la Sauvegarde (93), construction d'un centre culturel à Lubartów (Pologne).

Plus d'informations sur www.architecture-mg.com

ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION DE LA FABRICA DANS SON QUARTIER

Un projet de construction n'est jamais indépendant de l'environnement dans lequel il vient s'insérer, il participe même à son identité. Érigée à l'angle de l'avenue Eisenhower et de la rue Paul Achard, à 900 mètres des remparts, la FABRICA se situera à l'intersection des quartiers de Champfleury et de Monclar, qui font tous deux l'objet d'une réhabilitation urbaine. De par sa nature et son positionnement géographique, elle permettra au Festival d'Avignon de renforcer son ouverture à tous les publics en constituant un espace de rencontre entre les artistes, les habitants de l'agglomération d'Avignon et les festivaliers. Une préfiguration accompagnera le chantier pour expliquer les enjeux du futur lieu, centré sur la création, et dessiner les ouvertures possibles à inventer pendant les répétitions entre les artistes résidents et la population.

Des projets artistiques

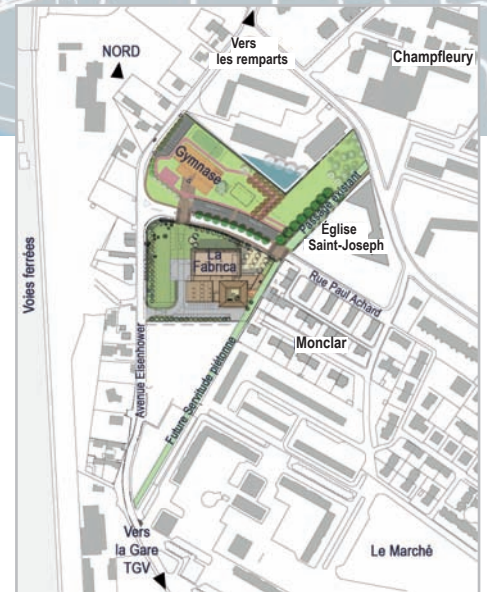
Sans attendre l'inauguration du bâtiment, le Festival investit artistiquement ce territoire. Depuis 2011, au mois de juillet, le Festival préfigure l'arrivée de la FABRICA comme nouveau lieu de représentation en installant *in situ* une exposition dans le gymnase Paul Giéra voisin. Par ailleurs, au fil de la construction du lieu, des gestes artistiques jalonnent l'avancée du chantier. Le Groupe F, composé d'artistes internationalement reconnus et basés à Arles, sera la première compagnie en résidence, hors les murs, pour créer un spectacle pour l'édition 2013 du Festival. Tout au long du processus de création, s'imagineront des interventions spectaculaires, des expériences partagées avec les habitants ainsi que des ateliers. Une autre commande a été passée à la compagnie avignonnaise Mises en Scène, qui œuvre artistiquement sur ce territoire depuis de nombreuses années : elle créera également un spectacle au Festival en 2013.

Des actions culturelles

En s'appuyant sur des relais variés et grâce à un savoir-faire développé depuis plusieurs années par son équipe, le Festival organisera des traversées de l'édition 2012 pour des spectateurs issus de ces quartiers. Elles seront articulées autour de spectacles avec un « avant » et un « après » la représentation, comme une première approche de ce qu'est la création et de ce que peut être l'expérience de spectateur. Ainsi se tissera un réseau de spectateurs susceptibles de vouloir s'impliquer dans les résidences en assistant à des répétitions, mêlant de nouvelles personnes à celles qui fréquentent régulièrement les rencontres mensuelles organisées par le Festival. À ce titre, le Centre social de Monclar, actuellement en préfiguration, comme la Maison Pour Tous de Champfleury devraient être des interlocuteurs privilégiés.

Un travail documentaire

Plusieurs projets tendront à articuler la mémoire de la construction de la FABRICA avec la mémoire du quartier : un reportage photographique sur l'évolution du chantier, un documentaire vidéo évoquant la mémoire de ce terrain où se situait le collège Paul Giéra et où se construira ce lieu dédié à la création, ainsi qu'un projet photographique participatif mené sur deux ans avec les associations. Ces projets donneront lieu à une exposition présentée lors de l'inauguration du lieu.





CONTACT

Service de presse du Festival d'Avignon

Rémi Fort | Yannick Dufour : +33 (0)1 56 95 48 52
remi.fort@festival-avignon.com | yannick.dufour@festival-avignon.com

Pascale Bessadi : +33 (0)4 90 27 66 12
pascale.bessadi@festival-avignon.com

www.festival-avignon.com